

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **39 (2002)**

Heft 1533

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La responsabilité du Conseil fédéral

ENTRE LES ATTENTATS DE L'AUTOMNE 2001 ET LA FIN DU PRINTEMPS 2002, LA SUISSE A ÉTONNEMENT BIEN RÉSISTÉ À LA RÉCESSION QUI MENAÇAIT. LE PRINCIPAL mérite en revient à la bonne tenue de la consommation. Or cette dernière dépend des revenus futurs sur lesquels comptent les ménages, c'est-à-dire du niveau espéré des rentes que versera le système de retraite, et accessoirement de la valeur des bas de laine. Ces perspectives ont une influence importante sur la propension des ménages à dépenser ou au contraire à économiser.

C'est le moment où le destin de la bourse rattrape celui de l'économie réelle: tant que les cours de la bourse croissent fortement, les retraites et les économies prennent de la valeur, ce qui dope la consommation, et donc l'activité. L'inverse est aussi vrai, et nous y sommes: en Suisse, le poids particulièrement important du système de retraite par capitalisation lie le destin de la consommation à celui de la bourse. Lorsque les consommateurs commencent à se rendre compte que la mauvaise tenue de la bourse pourrait affecter leurs retraites, ceux qui le peuvent réduisent leurs dépenses. Cela touche particulièrement les personnes de plus de cinquante ans qui n'ont plus d'enfants à charge. D'une part parce que la retraite n'est plus une perspective très éloignée. D'autre part parce qu'une réduction de 5 à 10% du train de vie au profit des économies est possible. Une fois que le ralentissement se généralise, le chômage et la stagnation des salaires forcent les catégories plus jeunes et plus modestes à se resserrer la ceinture.

On peut identifier deux raisons structurelles à l'effondrement de la bourse. Premièrement, les systèmes de retraite par capitalisation, et par extension l'accumulation de bas de laine, s'approchent de leur apogée dans les pays de l'OCDE pour de

simples raisons démographiques. En effet, la génération du *baby-boom* cesse progressivement d'accumuler du capital et se met à retirer des liquidités. Les caisses de pension commencent à vendre des actifs pour payer les rentes. La demande d'actifs financiers est donc affaiblie, et l'offre accrue. C'est la fin du jeu de l'avion qui poussait en permanence les cours boursiers à la hausse (voir *DP* n° 1440).

Deuxièmement, les actionnaires, notamment institutionnels, se méfient de plus en plus de la rapacité et des erreurs de leurs chers managers. Alors que les actionnaires avaient tout misé sur les plus-values boursières futures en laissant les entreprises réinvestir elles-mêmes leurs bénéfices, le prélèvement de dividendes revient à la mode. En effet, malgré ses désavantages fiscaux, le prélèvement du dividende a le mérite de la sécurité: «un tu l'as, deux tu l'auras». Désormais, le cours actuel des actions d'une entreprise dépendra à nouveau de sa capacité à verser du dividende, et non plus d'une croissance illusoire du cours boursier.

Connaissant déjà en juin les deux paramètres de fond, le Conseil fédéral n'a pas hésité à tirer un frein supplémentaire. En effet, au moment même où le débat faisait rage sur l'adaptation de l'AVS aux déséquilibres démographiques, le gouvernement a abdicé face aux assureurs sur le taux minimum de la LPP. La confiance de la population dans le second pilier en a pris un coup. En tentant de sauver le cours des actions de la *Rentenanstalt*, le Conseil fédéral a donc renforcé la récession. Un report de quelques mois de la décision, une politique de communication plus adéquate et l'adoption simultanée d'un mécanisme garantissant un ajustement ultérieur du taux auraient davantage rassuré les consommateurs que les propos obsessionnels de Pascal Couchepin sur la reprise. RN

Sommaire

Bilatérales bis: Comment négocier le non négociable? (p. 2)

Point de vue: Et si le soleil ne revenait pas? (p. 3)

Forum: Vers une agriculture durable ou une production compétitive? (p. 4/5)

Tendances: Le syndrome Largo Winch (p. 6)

Marché de l'art: Les trésors dérobés (p. 7)

Note de lecture: La correspondance Philippe Jaccottet - Gustave Roud (p. 8)